



RAPPORT de la mairesse sur la situation financière de 2022

Chères Verdunoises, chers Verdunois,

Je vous invite à prendre connaissance du rapport sur la situation financière de Verdun. Ce rapport est produit conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal. Vous y trouverez les résultats financiers de l'année 2022.

À nouveau en 2022, les résultats financiers démontrent que la situation financière de l'arrondissement demeure précaire. Des efforts constants sont faits par les équipes pour exercer un suivi rigoureux des dépenses et composer avec les imprévus en cours d'année, dont l'inflation, qui a atteint des sommets en 2022.

Ce contexte de finances serrées contraint l'arrondissement à indexer ses tarifs et sa taxe locale et à diversifier ses sources de revenus afin d'équilibrer le budget. Malgré ses efforts, l'arrondissement a recours aux surplus des années antérieures pour boucler le budget annuel. Il va de soi que cette situation ne peut perdurer à long terme.

Dans la foulée du Forum sur la fiscalité montréalaise qui s'est tenu le 7 novembre dernier, la Ville de Montréal a démarré une démarche de révision de ses activités. Les résultats attendus de cette révision apporteront des idées nouvelles quant à la formule de financement des arrondissements.

L'arrondissement de Verdun contribue fièrement au développement de la région montréalaise. Notre arrondissement est dynamique et connaît un fort rayonnement. Comme mairesse de Verdun, je profite de chaque occasion pour faire valoir les joyaux de notre territoire, mais également nos enjeux afin de répondre aux besoins de notre communauté.

Marie-Andrée Mauger

ÉTATS FINANCIERS

Au budget 2022, l'arrondissement prévoyait des dépenses de 38,6 M \$ pour ses prestations à la population. Finalement, c'est la somme de 38 M \$ qui a été dépensée réellement.

En comparaison avec le budget original prévu, l'arrondissement a obtenu en 2022 des sommes supplémentaires qui ont augmenté ses transferts de la Ville centre de 0,6 M \$ (travaux d'aqueduc, financement des coûts de convention collective, incitatifs liés à la Politique de l'enfant). Les revenus liés à l'augmentation de la croissance immobilière ont quant à eux augmenté de 0,2 M \$.

Grâce à un suivi rigoureux des dépenses, l'arrondissement a pu dégager la somme non récurrente de 0,8 M \$.

L'arrondissement a eu recours à ses surplus à la hauteur de 2,2 M \$, soit 2,0 M \$ pour maintenir l'offre de services et 0,2 M \$ pour financer des dépenses de déneigement.

Compte tenu de l'excédent de gestion au budget original (1,4 M \$) et des ajustements défavorables du service des finances de l'ordre de 0,2 M \$ (contribution à la réforme des régimes de retraite et coût de SST), un surplus de 1,2 M \$ est constaté aux états financiers 2022.

Ce résultat fait en sorte que le recours aux surplus de l'arrondissement s'est élevé, au net, à 1 M \$ pour l'année 2022.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2022 :

- ▶ Piétonnisation de la rue Wellington, déclarée la plus « cool » au monde - Partenariat avec la SDC Wellington et PME MTL Grand Sud-Ouest afin de favoriser la vitalité des artères commerciales
- ▶ Aménagement d'une bibliothèque de plage, une première à Montréal - Récipiendaire d'un prix d'excellence de l'Association québécoise du loisir municipal
- ▶ Mise en place de matinées apaisées aux piscines de la Fontaine et Arthur-Terrien pour les personnes ayant des besoins particuliers
- ▶ Adoption d'un plan de développement de communauté nourricière
- ▶ Première édition de Verdun à l'avant-scène! visant à accroître la participation de la population à la vie culturelle de l'arrondissement.

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022 :

Notre programme d'investissement comprend les budgets pour réaliser des investissements d'infrastructures.

Les investissements sur le territoire de Verdun ont totalisé 11,2 M \$ grâce aux apports financiers suivants :

- ▶ 4,9 M \$ - Programme d'immobilisations de Verdun
- ▶ 6,1 M \$ - Programme d'immobilisations de la Ville de Montréal
- ▶ 0,2 M \$ - Subventions de la Communauté métropolitaine de Montréal

Programme d'immobilisations de Verdun (4,9 M \$)

Programme de réfection routière (1,6 M \$) :

- ▶ Travaux d'aménagement de deux ruelles vertes : entre les rues Godin, Brown, Bannantyne et Beurling; entre les rues Melrose, Desmarchais, Wellington et de Verdun
- ▶ Reconstruction de pistes multifonctionnelles le long des berges
- ▶ Mesures d'apaisement de la circulation : reconstruction de trottoirs, réorganisation des espaces, ajout de saillies végétalisées, de 40 dos d'âne et installation de radars pédagogiques
- ▶ Ajout de luminaires le long du boulevard de L'Île-des-Sœurs

Programme des parcs, espaces verts, places publiques et berges (0,4 M \$):

- ▶ Réaménagement partiel du parc du Souvenir
- ▶ Plantation de 823 arbres de grand calibre et de 2 348 arbres pour la création de mini-forêts
- ▶ Achat et installation de mobilier urbain
- ▶ Aménagement de deux allées de pétanque au parc Arthur-Therrien
- ▶ Réfection du pont du lac Lacoursière et du belvédère au parc Maynard-Ferguson à l'Île-des-Sœurs

Programme de protection des bâtiments administratifs (1,3 M \$):

- ▶ Réfection des ateliers municipaux et du chalet du parc Reine Élisabeth
- ▶ Réfection des composantes en bois de la Maison Nivard-De Saint-Dizier
- ▶ Achèvement de l'installation des luminaires sur rue (néon T12)
- ▶ Travaux d'accessibilité universelle au Centre communautaire Marcel-Giroux

Autres réalisations (1,6 M \$) :

- ▶ Finalisation de l'aménagement des sites de compensation environnementale à la plage de Verdun, conformément aux exigences du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- ▶ Touches finales aux travaux de l'Auditorium

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE MONTRÉAL (6,1 M \$)

L'arrondissement a bénéficié d'investissements de la Ville de Montréal de l'ordre de 6,1 M \$.

- ▶ 2,4 M \$: La rue de Verdun a été réaménagée, entre les rues Riverview et Argyle. Par ailleurs, il y a eu des travaux de réhabilitation du réseau d'aqueduc et d'égout et la construction d'un système d'extraction et traitement des odeurs au poste de pompage Rhéaume.

Ces réalisations ont été rendues possibles grâce au programme de réfection routière de la Ville de Montréal.

- ▶ 1,6 M \$: Des travaux de réaménagement ont été réalisés dans les parcs Lacoursière, Willibrord, Adrien-D.-Archambault, des Madelinots, de L'honorable-George-O'Reilly et Arthur-Therrien.

Ces travaux ont été fait grâce au soutien du plan d'action Montréal Métropole amie des aînés (MADA), du Programme des installations sportives extérieures (PISE), du Programme d'aménagement urbain inclusif (PAUI), du Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux (PRVPL), du Plan de la forêt urbaine et du programme Réseau Express Vélo et développement du réseau cyclable (Vélo).

- ▶ 1,7 M \$: Travaux d'accessibilité universelle réalisés au Centre communautaire Marcel-Giroux et travaux de réfection à l'Auditorium, rendus possibles grâce au programme de protection de bâtiment et d'accessibilité universelle.

- ▶ 0,4 M \$: Contribution de la Ville centre par d'autres programmes pour le Jardin Ethel, les mini-forêts et le remplacement de bacs.

Fonds de parcs:

En vertu de l'article 117.15 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), l'arrondissement détenait au 31 décembre 2022 une somme de 98 485,4 \$ dans le fonds de parcs.

Rapport du Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2022 sans aucune réserve.

Liste des contrats

Suivant l'article 477.6 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), la Ville publie et tient à jour, sur le site montreal.ca, une liste des contrats qui sont conclus et qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$. Cette liste a été déposée au conseil d'arrondissement du 7 mars 2023.